

DE L'ABONNEMENT.
La Haye. Provinces.
26 fl. 30 fl.
14 » 16 »
7 » 8 »

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION,
à La Haye, Lago Nieuwstraat,
derrière le Prinsgracht (Noordsijde).
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE 6 Avril.

La Gazette Universelle d'Augsbourg se demande, dans son n° du 14 mars (page 712) comment il est possible que le duché de Limbourg appartienne à la confédération germanique et fasse partie du royaume des Pays-Bas.

La Gazette Universelle d'Augsbourg eût jeté un coup d'œil sur le discours du ministre des affaires étrangères, publié dans le Journal de Francfort, sa surprise eût cessé à l'instant. Elle saurait que la diète germanique elle-même a consacré dans sa 19 session de 1839 à ce que le duché de Limbourg par la même constitution et soumis au même régime que le royaume de Pays-Bas, sauf l'application à ce duché des lois pénales.

La Gazette Universelle d'Augsbourg a-t-elle donc oublié la position exceptionnelle où le grand-duché de Limbourg s'est trouvé pendant plusieurs années?

Le Journal de Limbourg contient l'article suivant :
Toute la nation joindra ses vœux à ceux de Sa Majesté pour que la postérité la plus reculée recueille encore les fruits de cette circonstance, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler la vive coopération de la ville de Maestricht à la déplorables séparation de 1830, Maestricht n'a fait que languir. L'isolement dans lequel s'est toujours trouvée la ville depuis cette malheureuse scission de deux pays, la réunion formait un royaume si admirable, lui a causé un grand nombre de souffrances. Et cependant, malgré cela, malgré les malheurs dont ses habitants ont eu à souffrir, malgré la décadence de son commerce, Maestricht n'a pas été sourd à l'appel qui lui a été fait pour sauver les pays. Presque tout le territoire s'est cotisé, jusqu'aux personnes qui n'étaient pas soumises à l'impôt. On a vu des ouvriers, des employés aux appointements de 300, faire des dons volontaires, afin de contribuer à prévenir la levée d'un impôt abominable.

La conduite de Maestricht en cette occasion est digne des plus grands éloges, — le gouvernement ne doit pas l'oublier. Nous nous espérons qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer notre position déplorable.

Le capitaine de Fréderic de 2 avril. C'est le 15 de ce mois que le nouveau pyroscaphe royal à vapeur le Vesuve, sous le commandement du lieutenant de marine Hoogenhouck Tullekem, entreprend son premier voyage pour les Indes-Orientales. Son équipage se compose, outre son commandant, de trois officiers et d'un enseigne.

Par arrêté du 4 de ce mois, le roi a nommé M. Buyskes, conseiller de la cour provinciale de justice de la Hollande-Méridionale, en remplacement de M. van der Burgh démissionnaire.

Le trésorier à Amsterdam annonce avoir reçu de nouveau, de ce mois, de 7 différentes personnes appartenant à la carrière, la somme de 40 florins pour le trésor.

On apprend que la commission, chargée de composer un plan pour le creusement d'un canal à travers l'île de Walcheren, a de fréquentes réunions à Middelbourg, et que la plus grande unité de vue règne parmi ses membres; ce qui fait espérer que leurs travaux auront un résultat favorable pour la province et particulièrement pour la ville de Middelbourg, qui sera pourvue, dans le cas où le canal s'exécute, d'un nouveau port.

Le joli bateau à vapeur Stad-Flissingen, faisant la navigation d'Anvers à Flessingue, a coulé bas dans ce dernier port mardi dernier. Il a été relevé et mis dans le bassin sec. Les passagers sont arrivés hier soir par un bateau hollandais.

On écrit de Berlin, en date du 31 mars, depuis quelques jours, le bruit court que S. M. le roi de Hanovre est gravement indisposé.

On écrit de Londres, le 30 mars : Les importations de la Néerlande dans notre port, durant l'année 1843, consistaient principalement en beurre, fromage, peaux, laine, soie écru, grains, vins, spiritueux, etc. L'importation de beurre qui avait sensiblement diminué en 1842 a été plus considérable en 1843, et, bien qu'en général l'importation du beurre ait diminué ici, il est à remarquer que, quant à la Néerlande, il y a eu augmentation, et ceci provient de ce que la concurrence sur notre marché de la part du Holstein et du Hanovre a été fort insignifiante cette année.

Le nombre des navires néerlandais qui, pendant l'année 1843, sont entrés dans notre port est de 165. La navigation entre Londres et les ports néerlandais a été plus considérable qu'en 1842; cependant elle n'a pas atteint le chiffre des années précédentes. Le Batavier a fait 39 fois le voyage de Rotterdam à Londres.

Nous publions plus bas le programme du grand concert qui sera donné au Théâtre-Royal de La Haye, le 17 avril, par notre excellent chef d'orchestre M. Cuveau. L'intérêt que portent les habitués du théâtre à cet artiste, et le choix des morceaux, entre autres du Stabat de Rossini, qu'exécuteront les premiers chanteurs de l'opéra, sont un sûr garant que le public ne fera pas défaut au bénéficiaire que nous avons le regret de perdre l'année prochaine.

LL. MM. ainsi que tous les princes de la famille royale ont daigné honorer de nombreuses souscriptions le concert que nous annonçons.

Le courrier de France n'est pas arrivé aujourd'hui.

La Suède.

Nous extrayons d'une notice sur Charles Jean XIV (Bernadotte), les passages suivants : Le règne de Charles XIV, commencé en 1818, vient de finir en 1844. Cette longue période de 26 ans fut remplie par une administration paisible, économe et intelligente. Les finances de la Suède et de la Norvège rétablies, les dettes de la guerre payées, l'industrie ranimée, une route magnifique creusée à travers la grande chaîne qui traverse la presque île scandinave, le canal de Gothie unissant la mer Baltique à la mer du Nord; voilà les principaux bienfaits du règne

de Charles-Jean, l'un des plus populaires de la Suède. Il faut rapporter, pour être juste, une partie de l'honneur de ces entreprises au ministre Wettestedt, qui, chargé des relations extérieures, n'en a pas moins rendu à l'intérieur du pays les plus grands services, par son habileté pratique et sa connaissance des hommes. Nous ne nommerons pas les hommes de lettres et les savans qui ont honoré la Suède pendant ce long règne; mais nous ne pouvons passer sous silence le nom du célèbre chimiste Berzelius, dont la gloire est européenne.

La grande difficulté du gouvernement de Charles XIV, résulta de la situation d'un roi élu, entre deux peuples également fiers, indépendans l'un de l'autre, et régis par deux constitutions différentes. La constitution de Norvège donne aux représentans élus de la nation des droits, et crée des pouvoirs qui ne sont pas en Norvège. Les deux chambres, les deux chambres, ayant 25 ans accomplis, s'assemblent tous les trois ans dans l'église de leur paroisse ou à l'hôtel-de-ville, et choisissent un dixième de leur propre nombre pour composer l'assemblée législative du pays qu'on appelle le storting. Le storting ainsi composé se divise en deux chambres. Il choisit le quart de ses membres pour former la première; les trois quarts composent la seconde.

La levée des impôts, le mouvement des troupes pour une guerre offensive, l'entrée de troupes étrangères en Norvège, l'effectif de l'armée de terre et de mer, sont soumis à la décision souveraine du storting. Lorsque le storting a proposé trois fois une mesure qu'il juge utile, cette mesure, bien que le roi l'ait rejetée, acquiert force de loi. Les fueros espagnols ne réservaient pas aux provinces des pouvoirs aussi étendus que ceux qui sont assurés aux représentans de la Norvège. Dès l'année 1821, le roi proposa au storting de réformer la constitution et d'accorder au pouvoir royal un veto absolu, même contre les propositions adoptées trois fois par les assemblées. Le storting refusa. Depuis lors, tous les trois ans, à chaque convocation nouvelle, la proposition fut reproduite et repoussée. A diverses époques, en 1827, par exemple, et en 1836, elle fut présentée au roi qui prit la forme la plus dure et la plus impopulaire. Les Norvégiens paraissaient n'avoir rien de plus à désirer que de conquies; leur fierté jalouse se soulevait contre les demandes les plus modérées du roi de Suède, la proposition de changer les lois semblait être à leurs yeux une atteinte portée à leur nationalité. Pendant 20 ans au moins, une fête anniversaire de la diète d'Eidsvold, qui, le 17 mai 1814, avait élu un roi pour résister à l'occupation de la Norvège par Bernadotte, a été célébrée dans le pays avec l'assentiment de tous. On est bien sûr que quelques vestiges de cette fête nationale ne subsistent encore en Norvège; ce qui est certain, c'est que Charles XIV est mort sans avoir obtenu le veto.

Affaires religieuses d'Angleterre.

Nous apprenons d'une source certaine que le gouvernement anglais, inquiet de la position chaque jour plus importante que prennent les catholiques d'Irlande sous la direction commune de l'évêque d'O'Connell, a cru devoir s'adresser à la cour de Rome, dans l'espoir d'obtenir du souverain pontife quelque démarche propre à calmer l'agitation des esprits en Irlande, et à

Le Journal de La Haye. — 7 avril 1844.

LA RECHERCHE DE L'INCONNUE. (1)

XVIII.

La robe de noces.

Sept heures du soir; il fait nuit close. Le bruit des pilons qui fatiguent incessamment les mortiers a cessé de retentir dans le quartier des Lombards, et c'est à peine si l'on entend passer, par intervalles, quelques voitures de place dans la rue Aubry-le-Boucher. C'est l'heure où la droguerie, l'épicerie, la distillerie, ces trois branches de commerce du plus industrieux quartier de Paris, ne représentent un moment de toutes leurs fatigues; l'heure où l'on savoure, à la table d'un frugal souper qu'assaisonne à merveille la supputation des bénéfices, gagnés par les opérations de la journée. La rue des Cinq-Diamans, où il se dégage habituellement tant d'activité et de puissance musculaire, où tant de courtes, de barils, de bocaux sont à chaque instant mis en branle, est devenue obscure, silencieuse, comme une de ces rues du quartier de l'Arsenal, où les familles parlementaires avaient fait jadis élection de domicile et sur lesquelles semblent planer encore aujourd'hui les souvenirs de la chambre ardente et le spectre de la marquise de Brinvilliers.
— Oh! oh! murmura M. Subtil, il paraît que le jeune homme est pressé.
— Laissez-le monter, dit la jeune fille, mais dites-lui bien...
M. Subtil n'en entendit pas davantage et se mit à descendre l'escalier quatre à quatre, car un troisième coup de marteau venait de retentir. Peu après, on entendit la porte et la grille s'ouvrir, puis se refermer; mais le sifflet de M. Subtil resta muet, à la grande surprise de Laure et des deux servantes. Celles-ci s'élançèrent au-devant du visiteur imprévu qui arrivait, mais elles reculèrent d'épouvante en apercevant M. Rieublanche pâle, les traits renversés, les vêtements couverts de poussière et en plusieurs endroits tachés de sang. Le capitaine entra dans la chambre de Laure et, sans paraître donner la moindre attention à la toilette de Laure non plus qu'au spectacle assez inusité que présentait cette partie de l'appartement, il se laissa tomber dans la bergère de velours d'Utrecht et cacha son visage entre ses mains.
— Mon bon père, s'écria Laure en l'embrassant, que s'est-il donc passé? Oh! rassurez-moi bien vite, vous voyez que je suis toute tremblante.
M. Rieublanche ôta son bonnet à poils, s'essuya le front, et apercevant pour la première fois la toilette de sa fille qu'illuminaient joyeusement toutes les lumières dont la cheminée était encore encombrée.
— Ma pauvre fille, s'écria-t-il, étéis bien vite toutes ces lumières, déposez-le-toi de cette robe de nocces! Oh! si tu savais quel malheur j'ai à t'annoncer! — Quel que puisse être ce malheur, ne me le faites pas attendre plus long-

petite table à ouvrage, une bergère recouverte en velours d'Utrecht jaune et quelques chaises de paille.
— Vous trouvez? répond Laure en souriant et en lançant dans la glace un regard furtif sur sa toilette. Ah! tant mieux, je veux que M. Arthur d'Escorailles soit fier de moi le jour de notre mariage.
— Ah! mamzelle, s'il pouvait donc vous voir ainsi, il vous adorait comme la bonne Sainte-Vierge, dit-il.
— Oh! qu'il m'aime seulement, qu'il m'aime toujours! Mieux vaut être aimée qu'adorée.
Puis elle ajouta mentalement en portant la main à son cœur et avec un intime tressaillement d'allégresse :
— Oh! je ne doute plus de lui maintenant, et je suis bien heureuse!
C'est que Durandin s'était acquitté ponctuellement, la veille au soir, de sa mission de Mercure galant, c'est qu'il avait remis entre les mains de la jeune fille la réponse d'Arthur, réponse fort tendre, fort éloquent. Et pourtant le message dont il s'agit avait été écrit quelque instans avant de partir pour la place Vendôme. Est-ce donc qu'il s'adressait à la fois à Laure et à Marguerite, ou bien faut-il penser qu'on n'est jamais plus persuasif en amour que quand on a l'intention de tromper?
— Ma fine! s'écria l'une des servantes, il me semble entendre tourner un cabriolet ou bout de la rue; c'est sans doute M. Arthur! je cours lui ouvrir la porte. Ah! comme j'allons rire de sa surprise.
— Vous vous trompez, reprit Laure, ce ne peut être M. Arthur; il sait que mon bon père est de garde aujourd'hui et que je ne pourrais le recevoir seule.
— Ah! ben! c'est grand dommage! vous êtes si belle! Mon Dieu, mamzelle, si c'était un effet de votre bonté, marchez donc, un peu devant nous, que je puisse vous voir tout à notre aise. Ah! la gentille petite maîtresse que j'avons là!
En même temps les deux jeunes servantes, dans leur naïf ravissement, se mirent à gesticuler et à danser, en poussant des cris de joie.
— Oh! reparti Laure, qui partageait elle-même jusqu'à un certain point cette douce ivresse, vous verrez, je serai encore bien plus belle, le jour de mon mariage. D'abord, j'aurai un collier et des pendans d'oreilles en perles fines. Arthur le veut ainsi, et c'est lui qui doit m'en faire cadeau.
— Des perles, mamzelle! Oh, si vous voulez m'en croire, dà! ne prenez pas des perles. On dit comme ça, chez nous, que les perles ça annonce des larmes.

— Vous êtes folle avec vos superstitions. J'aurai des perles puisque cela convient à... M. Arthur. Je veux toujours obéir à mon mari.
Ayant ainsi parlé, la jeune fille se mit à fredonner cet air des Puritains, dont les paroles n'avaient jamais été mieux en situation que dans ce moment, et semblait s'adresser, comme un appel, à celui qui peut-être cette voix si fraîche et si pure ne devait plus jamais réveiller.
— Dites donc, mamzelle! s'écria l'une des servantes, si vous vouliez le permettre, j'irions chercher le père Subtil pour qu'il vous voie aussi avec votre robe de nocces. Il en serait si content, le brave homme, lui qui ne sort jamais de sa loge!
Quelques instans après M. Subtil en personne, tenant à la main sa minique et son tirepied, dont il ne se séparait jamais que pour aller à la messe aux quatre grandes fêtes de l'année, entra dans la chambre de Mlle Laure, et payait à son tour son tribut d'admiration à sa jeune maîtresse.
Tout à coup un cabriolet s'arrêta dans la rue des Cinq-Diamans et se frappa violemment à la porte de la maison.
— C'est M. Arthur! s'écrièrent à la fois les deux servantes.
Laure devint fort rouge.
— Il faut, balbutia-elle, qu'il ait oublié que mon bon père est de garde aujourd'hui. Pourtant... il me semble bien difficile de le recevoir. Si c'était le jour, encore!...
— Oh! mamzelle, ce serait bien méchant de la renvoyer sans vous avoir vue! Laissez-le monter, et je lui dirons avant d'entrer qu'il faut qu'il parte tout de suite.
Laure était irrésolue, mais elle ne demandait évidemment, pour se rendre, qu'un argument tant soit peu spéciaux. M. Subtil tournait entre ses doigts sa minique et son tirepied, attendant une réponse pour aller reprendre l'exercice de ses fonctions. A ce moment, un nouveau coup de marteau, plus violent encore que le précédent, se fit entendre.
— Oh! oh! murmura M. Subtil, il paraît que le jeune homme est pressé.
— Laissez-le monter, dit la jeune fille, mais dites-lui bien...
M. Subtil n'en entendit pas davantage et se mit à descendre l'escalier quatre à quatre, car un troisième coup de marteau venait de retentir. Peu après, on entendit la porte et la grille s'ouvrir, puis se refermer; mais le sifflet de M. Subtil resta muet, à la grande surprise de Laure et des deux servantes. Celles-ci s'élançèrent au-devant du visiteur imprévu qui arrivait, mais elles reculèrent d'épouvante en apercevant M. Rieublanche pâle, les traits renversés, les vêtements couverts de poussière et en plusieurs endroits tachés de sang. Le capitaine entra dans la chambre de Laure et, sans paraître donner la moindre attention à la toilette de Laure non plus qu'au spectacle assez inusité que présentait cette partie de l'appartement, il se laissa tomber dans la bergère de velours d'Utrecht et cacha son visage entre ses mains.
— Mon bon père, s'écria Laure en l'embrassant, que s'est-il donc passé? Oh! rassurez-moi bien vite, vous voyez que je suis toute tremblante.
M. Rieublanche ôta son bonnet à poils, s'essuya le front, et apercevant pour la première fois la toilette de sa fille qu'illuminaient joyeusement toutes les lumières dont la cheminée était encore encombrée.
— Ma pauvre fille, s'écria-t-il, étéis bien vite toutes ces lumières, déposez-le-toi de cette robe de nocces! Oh! si tu savais quel malheur j'ai à t'annoncer! — Quel que puisse être ce malheur, ne me le faites pas attendre plus long-

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

disposer favorablement les évêques et le clergé à l'égard des mesures politiques sur lesquelles sir Robert Peel compte baser la pacification de l'Irlande. C'est, nous le verrons, le seul bref adressé par le pape aux évêques de la Pologne, en 1832, pour blâmer l'insurrection armée des Polonais, qui encourage le gouvernement anglais à solliciter l'intervention du père des fidèles contre cette insurrection légale et constitutionnelle des Irlandais, bien plus redoutable que ne le serait un soulèvement à main armée.

Comme les vieilles lois anglaises interdisent, sous des peines sévères, toute relation officielle avec Rome, il a fallu avoir recours à l'Autriche, dont on croit l'influence toute-puissante sur la cour du Vatican. On a donc prié M. le prince de Metternich de faire comprendre au gouvernement pontifical quel danger résulterait pour la paix du monde de l'agitation toujours croissante de l'Irlande, et quels obstacles y rencontraient les bonnes intentions du gouvernement britannique à l'égard du clergé irlandais ; qu'il désire vivement rattacher à l'état par un salaire. En même temps, lord Ashburton, pair d'Angleterre, qui a réussi dernièrement à terminer une négociation difficile avec les Etats-Unis, se trouvant à Rome pour sa santé, a été chargé de sonder le terrain, et de disposer, par son influence personnelle, les principaux personnages de la cour romaine à seconder les réclamations anglo-autrichiennes.

Ces faits sont notoires dans le monde politique de l'Angleterre, et personne ne les niera. Mais on n'est pas d'accord sur le résultat de la démarche faite par sir Robert Peel auprès du prince de Metternich. Les uns pensent que le premier ministre autrichien, guidé par la jalousie qu'inspire la puissance britannique, ne fera rien pour diminuer l'immense embarras que vaut à l'Angleterre la résistance catholique de l'Irlande. Les autres croient, au contraire, qu'il aura favorisé de son mieux les plans du gouvernement anglais, fidèle en cela à son aversion bien connue pour la liberté, et surtout pour la liberté réclamée et pratiquée au point de vue catholique. Nous avouons que nous sommes tout à fait de ce dernier avis.

Mais en même temps le sentiment public est, que les tentatives de ces deux puissants hommes d'état, sir Robert Peel et le prince de Metternich, ne réussiront pas. Le père des fidèles connaît trop l'astuce des diplomates, il n'adressera ni menace ni réprimande à l'épiscopat irlandais, qui tout entier, à deux ou trois exceptions près, est entré dans la voie que lui ouvrait O'Connell. L'exemple du bref aux Polonais est très-mal choisi. On sait à Rome mieux qu'àilleurs comment l'empereur de Russie a interprété et secondé les intentions pacifiques du Saint-Siège, et comment il l'en a récompensé. (Univers).

On nous adresse la pièce suivante :

### Un étranger à la nation hollandaise.

Vers le nord de l'Europe, un mince coin de terre,  
Par les flots menacé, que l'Océan resserre,  
Un peuple calme et froid, mais fidèle à l'honneur,  
Un peuple au front de glace et brûlant par le cœur,  
Ornant ses vieux lauriers d'une palme nouvelle  
Vient de couvrir son nom d'une gloire immortelle!  
Un mot... dix joutes... et l'or, bientôt amoncelé,  
Par d'électriques bonds, jusqu'au trône a roulé.  
Une voix avait dit : l'honneur vous le commande !  
Le peuple répondit en versant son offrande ;  
Offrande noble et pure et sans faste et sans bruit,  
Chacun de sa sueur en suçant le fruit  
Pour venir au secours d'une mère chérie,  
Portait avec orgueil son or à la patrie !  
O sublime concours ! ô vertueux transports !  
Tout le peuple, à l'envi, rivalise d'efforts ;  
Soldats ou citoyens, marchands, fonctionnaires,  
Maîtres et serviteurs, Princes et dignitaires  
Chacun, selon sa sphère et sa condition,  
N'agit plus, ne vit plus que pour la nation ;  
L'atelier, le bureau, la loge maçonnique,  
Tout concourt au salut de la chose publique !

temps, je vous en supplie !  
— Tu le veux ? Eh bien, Arthur s'est battu en duel ce matin.  
— Et il est mort, n'est-ce pas ? Ah ! ne me cachez rien ; j'ai du courage !  
En prononçant ces derniers mots, la jeune fille n'avait pas une larme dans les paupières, mais ses yeux, ordinairement si tendres et si doux, avaient quelque chose de hagard.  
— Il existe encore, dit-elle, je l'ai laissé vivant il y a une heure environ. Mais il est dangereusement blessé et n'a pu être transporté à Paris. On l'a recueilli dans une maison du bois de Boulogne, avenue de Madrid, où l'un de ses amis, un médecin, s'est installé auprès de lui et lui a donné les premiers soins. Ce jeune homme m'a promis de ne pas le quitter. Tel que tu me vois, ma pauvre enfant, j'ai été témoin de ce duel. Tous les deux se sont comportés bravement et je n'aurais pas cru que d'Escorailles, qui ne fait point partie de la garde nationale, maniait si bien l'épée ; mais il avait affaire avec un adversaire de première force, un chef d'escadron des chasseurs d'Afrique, un certain marquis de Sainte-Fare.  
— Ah ! s'écria Laure, dont une lueur terrible vint traverser l'esprit ; le marquis de Sainte-Fare ! le mari de Marguerite de Cantoinet ! Je devine tout maintenant. Malheureuse, malheureuse que je suis !  
— Et elle se mit à fondre en larmes.  
— Allons, ma fille, ma chère Laure, console-toi ; Arthur n'est pas mort encore, que diable ! A son âge, il y a tant de ressources ! C'est le médecin qui l'a dit.  
— Me consoler ! mon bon père, mais vous ne savez donc pas la cause de ce duel !  
— Si fait, ma fille, si fait, je la sais, et il y a plus : si Arthur, si mon futur gendre ne s'était pas battu, c'est moi qui me serais mis en ligne à sa place. Ce duel lui fait le plus grand honneur, entend-tu, et s'il en échappe, comme je l'espère bien, je te promets de le faire nommer dans l'état-major de la garde nationale.  
— Comment se fait-il ? ... Mais Marguerite... mais Mme de Sainte-Fare...  
— Il est bien question de Mme de Sainte-Fare dans tout cela ! D'Escorailles ne connaît seulement pas cette dame, on m'a dit. Il avait, à ce qu'il paraît, quelques relations avec le mari, qui est un grand miriflor très orgueilleux, très goguenard et très barbu. Ils ont eu ensemble une querelle à propos de la garde nationale. On a voulu me le cacher, mais je l'ai su d'une manière positive par le fournisseur Bidault, et je suis arrivé, Dieu merci ! assez à temps pour accompagner ces messieurs sur le terrain, en dépit d'eux. Oh ! entre deux militaires...  
Dans les grandes douleurs, la nature humaine est généralement disposée à la fragilité et accepte assez volontiers toutes les explications qu'on veut bien lui fournir sur les faits accomplis, sans chercher à en discuter le plus ou moins de vraisemblance. Pour faire de la logique, il faut être de sang-froid. D'ailleurs, quand bien même Laure eût conservé quelques doutes sur la part que pouvait avoir eue dans ce triste événement son ancienne compagne d'enfance, Marguerite de Cantoinet, tout se réunissant maintenant pour elle dans cette pensée qu'Arthur est mort, elle obéissait donc, ayant tout autre mobile peut-être, à cet amour paternel qui a placé dans le cœur de toutes les femmes et qui les porte à venir en aide à ceux qui souffrent, amis ou ennemis.  
— Mon père, s'écria-t-elle, Arthur est blessé, Arthur est en danger de

Quelles calamités ont donc frappé l'état ?  
Se bat-on dans la ville, au forum, au Sénat ?  
Le Balzac le flammant est-il à la frontière ?  
L'Hydre de l'anarchie agitant sa crinière,  
A-t-elle fait tonner sa déchirante voix ?  
Menace-t-on le Trône, ou l'Eglise, ou les lois ?  
Veut-on porter atteinte aux droits politiques,  
Ou bien anéantir vos libertés publiques ?  
Les flots, jusqu'à présent, par les lignes arrêtées  
Ont-ils fait interruption dans vos postes cités ?  
L'incendie ou la mort planent-ils sur vos têtes ?  
Faut-il en jours de deuil changer des jours de fêtes ?

» Loin de nous ces dangers... ! mais il faut garder pur  
» Un nom de probité, beau comme un ciel d'Azur ;  
» Il faut que nos yeux, ces vieux chefs des Bataves  
» Si loyaux, si vantés, nous retrouvent esclaves... !  
» Mais esclaves soumis de la plus sainte loi  
» Esclaves de l'honneur, de la publique foi.

Ainsi parla le peuple et sa voix imposante  
Préserva le pays d'une ruine imminente ;  
L'or, à flots répandu, coula à pleine main,  
Comme le sang du brave aux plaines de Louvain.  
Or et sang glorieux ! noble et sacré baptême,  
Dont la guerre et la paix forment un diadème !  
Diadème du peuple et plus grand et plus beau  
Que les riches hochets d'un suprême joyau  
Diadème d'honneur que l'Univers envie  
Dont brille avec éclat la jeune Batavie !

Leyde, 4 avril 1844. F. D.

### Faits Divers.

On a reçu, des journaux de Buenos-Ayres qui vont jusqu'au 9 janvier, les lettres jusqu'au 10. Montevideo est toujours assiégé et bloqué étroitement. Il est impossible de se procurer de la viande fraîche, sauf à l'hôtel Anglais. Il est évident que cet état de choses va se terminer. Après que le consul et l'amiral français eurent notifié à tous les sujets français de rentrer chez eux et de vaquer à leurs occupations, le pavillon français fut arboré à la douane, des soldats de marine furent mis à terre pour protéger le commerce français, et il fut donné avis au gouvernement de Montevideo que si les volontaires n'étaient pas désarmés sous peu, le port serait bloqué par l'escadre française qui est à deux jours de là. Le pavillon anglais flotte aussi sur la douane, et la conduite du commodore Purvis est toujours aussi peu stable qu'à l'ordinaire. Au départ du vaisseau qui a apporté ces nouvelles, il y avait eu un engagement entre les assiégés et les assiégeants. Plusieurs chariots chargés de blessés étaient rentrés dans la ville.

— Ratisbonne. La Feuille officielle de ce cercle fait l'annonce suivante :

La feuille périodique intitulée *Sion* contient dans son numéro du 6 mars dernier un article avec cette inscription : *Proposition faite au clergé catholique-romain en Allemagne*. En vue de l'association qui, sous le nom d'établissement de Gustave-Adolphe, s'est formée dans plusieurs pays de l'Allemagne pour secourir des communes protestantes dans le besoin, on y engage le clergé catholique à se réunir d'une manière analogue pour secourir les catholiques opprimés dans l'Allemagne protestante. La publication de cet appel à une association générale non autorisée par le chef de l'état, se trouvant directement contraire aux dispositions expressées de l'ordre souverain en date du 13 septembre 1814, tous les ressortissants de ce cercle sont avertis, conformément à une résolution du ministère de l'intérieur en date du 15 de ce mois, de ne pas se rendre coupables de pareilles transgressions, et sont renvoyés aux dispositions suprêmes prises à cet égard et qu'on leur recommande d'autant plus d'observer que les contrevenants seront punis selon toute la rigueur des lois.  
(La Feuille officielle du Palatinat contient aussi un manifeste semblable.)

— On écrit de Trieste, 22 mars :  
« Des lettres de Corfou mandent que le gouvernement anglais, effrayé des symptômes de mécontentement qui se manifestent dans les îles Ionniennes, s'est enfin décidé à y introduire plusieurs réformes depuis longtemps demandées. On signale entre autres des lois sur la procédure, sur le prélèvement uniforme des impôts, sur les droits des communes, sur la construction de routes nouvelles, etc. En présentant ces lois, le lord-commissaire a vivement recommandé l'adoption à l'assemblée législative. »

— On écrit de Paris 3 mars :  
Hier, dans l'après-midi, un spectacle horrible est venu jeter l'épouvante et la consternation sur la Seine, au dessus de la gare d'Ivry. Quatre personnes, dont deux dames, embarquées sur une frêle chaloupe, suivaient le cours du fleuve, lorsqu'arrivées près du pont de Charenton, une large ouverture se pratiqua dans le fond de la chaloupe et aussitôt l'eau envahit l'embarcation. Deux jeunes gens qui la conduisaient, effrayés du danger qui les menaçait, n'attendirent pas que la nacelle fût coulée bas pour songer à se sauver ; au moment même ils se jetèrent à l'eau, essayèrent de soutenir leurs compagnes. L'un d'eux, après pénibles efforts, put gagner avec son précieux fardeau une petite nacelle qui venait à son secours. Il restait encore deux personnes à sauver, une jeune femme et son mari qui luttait contre le courant. Pendant plus de cinq minutes on le vit se consumer de efforts désespérés, soutenant d'une main sa jeune femme dessus de l'eau et nageant de l'autre ; mais, entraîné par la santeur de ses vêtements imbibés d'eau, les forces lui manquèrent, et le malheureux finit par disparaître avec sa femme. Un bonheur, un batelet était près de les atteindre, et le mari qui le montait put les saisir par leurs effets qui flottaient encore sur l'eau. Ils se tenaient étroitement serrés l'un contre l'autre, et, déjà, ils étaient dans un état presque complet d'asphyxie. Transportés aussitôt à Charenton, où se trouvent des appareils nécessaires pour secourir les noyés, on a fait emploi de moyens qui les ont tous deux rappelés à la vie.

— On sait que Joseph Bonaparte et Bernadotte avaient épousé les deux sœurs, Mlles Clary ; mais on ne sait pas que Joseph, auteur d'un roman intitulé : *Moïna*, dont le héros se nomme Oscar. Mue Bernadotte étant accouchée d'un fils, le nom d'Oscar, ce nom emprunté à la mythologie Scandinave, fut donné au fils dans l'intention d'être agréable à l'auteur de *Moïna*. Napoléon, arrivé au pouvoir, voulait que sa nouvelle cour fût brillante. Il engagea tous les grands dignitaires à se choquer des armes et des livrées. Bernadotte adopta le jonquille et le bleu de ciel, qui sont les couleurs nationales de Suède.

— Thorwaldsen a laissé tous les objets d'art au Musée de Copenhague fondé par lui, et où se trouvent plusieurs de ses statues. Il ne paraît pas qu'il possédât une fortune aussi considérable qu'on aurait été tenté de le croire, à en juger par les importants travaux dont il a été chargé.

Depuis la mort de Canova, Thorwaldsen était sans rival en Europe.

— On lit dans le *Courrier du Haut-Rhin* :  
« La Prière de Saint-Christophe est encore usitée quelquefois dans la classe du peuple de la campagne, elle a pour but d'obtenir de grandes sommes d'argent. On comprend qu'à notre époque l'expérience seule de son inefficacité doit faire que le grand nombre a renoncé à ce moyen de faire fortune. »

Il y a quelques jours, cependant, un jeune ouvrier, tailleur de pierre, wurtembergeois, nommé Frédéric-Godefroi Hopf, tenta l'épreuve. Il quitta le soir, vers onze heures, une auberge de Wasserbourg, et se rendit au carrefour voisin, où, se mettant au pied d'une croix, il commença son invocation au Samsouir l'Evangile.

Le matin, des passans le virent toujours dans la même position, mais il semblait souffrant et essayait souvent la sueur son front ; ils lui adressèrent inutilement la parole. Le maire de la commune, prévenu du fait, se transporta sur les lieux : le malheureux était mort d'une attaque d'apoplexie. Il avait encore un papier à la main, sur lequel se trouvait écrite la prière de Saint-Christophe, qui avait fait passer le Jourdain à Noé.

mort ; je veux le voir, je veux lui donner mes soins. Oh ! venez, venez avec moi. N'est-ce pas, mon bon père, que ma place, à présent, est au chevet d'Arthur ? Le père et la fille s'embrassèrent en pleurant et après avoir échangé, celle-ci sa robe de noces, celui-là son uniforme, contre des vêtements ordinaires, tous deux montèrent en fiacre et partirent pour le bois de Boulogne. Ce jour-là le poste du drapeau ne fut pas commandé par un capitaine. Transportons-nous maintenant à l'hôtel de Sainte-Fare et voyons ce qui s'y passait.

(La suite à demain.)

### REVUE SCIENTIFIQUE.

M. Gay-Lussac, Académie des sciences à Paris, a lu des observations critiques sur la théorie des phénomènes chimiques de la respiration. Deux théories ont été proposées sur ces phénomènes : dans l'une, à laquelle se rattache le nom de Lavoisier, et qui fut longtemps adoptée par les chimistes et les physiologistes, la formation de l'acide carbonique et de l'eau, ainsi que la production de l'azote ont lieu dans le poumon même, au contact de l'oxygène de l'air avec les vaisseaux capillaires sanguins. Dans l'autre théorie, l'oxygène n'agit plus immédiatement dans les poumons sur le sang ; il y est simplement absorbé par le sang artériel, entraîné dans le torrent circulatoire, et c'est dans ce trajet, par le travail secret des capillaires, que s'opèrent les phénomènes chimiques placés autrefois dans le poumon. Une certaine quantité se combine, partie avec du carbone, pour former de l'acide carbonique, qui reste en dissolution dans le sang, partie avec de l'hydrogène, pour former de l'eau. Le sang, ainsi chargé d'acide carbonique, et transformé en sang veineux, arrive dans le poumon, où il se débarrasse de son acide carbonique pour reprendre de l'oxygène, se transformer ainsi en sang artériel, et commencer une nouvelle révolution.  
Le poumon n'est plus ici un foyer de combustion, mais une sorte de criblé dans lequel le sang fait un échange de gaz. Cette dernière théorie, présentée depuis longtemps, a enfin reçu cours dans la science depuis le dernier travail de M. Magnus sur la respiration, dans lequel il constate la présence dans le sang de l'acide carbonique, de l'oxygène et de l'azote, et donne à la nouvelle théorie une base qui lui avait manqué jusqu'à ce jour. L'assentiment qui lui a été donné par des chimistes éminents, et le silence de la critique, ont engagé M. Gay-Lussac à publier les doutes qui se sont élevés dans son esprit, et à provoquer une discussion. Les chiffres obtenus par M. Magnus dans ses expériences ne seraient pas conformes aux exigences de sa théorie ; ainsi, il aurait trouvé plus d'acide carbonique dans le sang artériel que dans le sang veineux, et plus d'oxygène dans ce dernier, résultats exactement opposés aux prévisions théoriques. Du reste, M. Gay-Lussac se borne pour le moment à une critique des résultats de M. Magnus ; il doit, avec M. Magendie, examiner expérimentalement les diverses théories chimiques de la respiration, et nous ne doutons pas qu'il ne sorte de cette collaboration des résultats intéressants.  
— Il est important de signaler les observations faites simultanément par M. Boussingault et Lebray à Paris et à Andilly, près Montmorency, pour rechercher la proportion d'acide carbonique qui, avec l'oxygène de l'air, constitue l'air atmosphérique. Dans un précédent travail, M. Boussingault était

arrivé, à l'aide d'un appareil ingénieux, à la détermination exacte de la quantité d'acide carbonique contenue dans l'air atmosphérique, et il avait indiqué la nécessité d'entreprendre simultanément la ville et la campagne une série d'expériences sur un volume d'air considérable, dans l'espoir de constater une légère différence, qui doit nécessairement exister dans les proportions d'acide carbonique renfermé dans l'air des deux localités. On sait en effet que l'acide carbonique se forme continuellement dans l'acte de la respiration des animaux et que l'air vicié ainsi est purifié par la respiration des végétaux ; ces derniers en s'assimilant le carbone, restituent à l'air l'oxygène qu'il a perdu, d'où résulte pour l'atmosphère un équilibre de composition qui a échappé à l'adoption de l'auteur des *Harmonies de la nature*. L'air des grandes villes, dans lesquelles les hommes sont entassés et les arbres très-rare, semblait à devoir renfermer plus d'acide carbonique. M. Boussingault et Lebray, dans trois séries d'observations faites aux mêmes heures et dans les mêmes conditions au collège de France (à-peu-près au centre de Paris) et à Andilly, constaté que l'air de la ville contenait en effet un peu plus d'acide carbonique que l'air de la campagne, dans le rapport de 100 à 92. Cette observation vint à l'appui de ce précepte d'hygiène publique trop négligé, qui prescrit de réserver des jardins et des plantations dans les grandes villes.

— M. Bequerel a depuis longtemps, dans une série de travaux intéressants, appelé l'attention des savants sur les rapports qui lient les affinités chimiques aux forces électriques, et il a su, au moyen de ces forces habilement combinées, mettre les affinités en jeu, et produire ainsi des résultats inattendus. Dans ses nouvelles recherches, M. Bequerel vient de mettre à profit et de généraliser le principe de la précipitation d'un métal par un autre métal au moyen de forces électro-chimiques. Dans ce nouveau procédé on n'emploie pas, comme M. Raoult et Elkington, des dissolutions alcalines ; les liquides sont partiellement neutres et de plus on fait intervenir la chaleur. On peut ainsi, non seulement mettre en liberté le métal en dissolution, mais encore déterminer l'hérédité du précipité métallique. M. Bequerel a fait passer sous les yeux de l'Académie des pièces exécutées par son procédé, et on a pu remarquer particulièrement des médailles et des bas-reliefs recouverts d'une couche adhérente de platine d'une belle coloration et de certains bijoux en cuivre recouverts d'une couche d'argent de 1/5 de millimètre d'épaisseur et très-adhérente, après une immersion de 14 minutes dans un bain de double chlorure de sodium. Dans ces expériences, le poids de la couche précipitée a été déterminé avec une rigoureuse exactitude. L'industrie galvanoplastique sera accueillie avec empressement ces communications intéressantes et livrées à la publicité.

— M. Guinand vient d'exécuter une lunette de vingt-cinq fois plus de diamètre. Malheureusement, en cédant à un conseil peu éclairé, il a divisé en deux morceaux cette pièce qui eût rendu possible la construction d'une lunette dont les dimensions considérables auraient donné à la science une nouvelle des ressources qu'on ne peut calculer. En effet, la plus grande lunette qui existe actuellement a moins de 40 centimètres de diamètre. De dix à quinze centimètres, déjà plus, et d'une parfaite homogénéité, à 25 centimètres, habilement présentée, procurerait un diamètre de vingt-cinq fois plus de grandeur et qui permettrait de construire une lunette de beaucoup supérieure à toutes celles que l'industrie a jusqu'à présent fournies à la science.

gneur Jésus-Christ, ayez pitié de moi.  
Quatre pater et huit ave.  
Saint-Christophe, qui avez porté le Christ, procurez-moi  
1000 Horins.  
Six pater et dix ave, etc.  
Au bas de la page était écrite cette recommandation : N'in-  
terrompre ces prières par aucune autre parole, sinon elles sont  
inutiles.  
Ceci explique pourquoi ce malheureux avait refusé, le matin,  
de répondre aux passans.  
Le journal de Saône-et-Loire, révèle un fait déplorable.  
Une femme du peuple, de Macou, ayant plusieurs enfans, et se  
trouvant réduite à la plus extrême misère, a vendu une petite  
fillette de trois ans à une troupe de bateleurs moyennant deux francs  
et un souper. Les bateleurs ont quitté la ville, et ont emporté  
l'enfant. Ce journal fait observer que la loi se taisait sur une mou-  
sion semblable, et que l'autorité ne pourrait l'invoquer pour  
empêcher une mauvaise mère de mettre ses filles à l'encan, at-  
tendant que cette vente immorale peut parfaitement être déguisée  
sous le nom d'apprentissage légal, et que, d'ailleurs, la profes-  
sion de bateleur est reconnue par l'état !...  
Le Correspondant du 25 mars contient les lignes suivantes,  
qui ont une couleur toute locale : On a remarqué que lors-  
qu'un grand parti de Madrid pour bombarder Barcelonne, un  
cortès, d'autres disent un corbeau, vola au dessus de lui, de-  
vant le palais de Buena-Vista jusqu'au Prado, où, après avoir  
près de sa tête, il se perdit dans l'espace; et qu'avant-hier,  
le LL. MM. passaient sur cette route, une colombe s'abattit  
sur leur voiture et fut prise par la reine Isabelle, qui la porta  
au palais.  
On mande de Mons, 2 avril :  
Un de nos concitoyens les plus recommandables, d'un âge  
avancé, a été ces jours-ci l'objet d'une mystification abomi-  
nable. Cette fois elle ne mérite pas une épithète plus sévère. Un  
individu, empruntant le nom d'un autre, lui a fait adresser de  
Gand, la nouvelle qu'un de ses fils, étudiant à l'école du gé-  
nie de cette ville, venait d'être mortellement blessé en duel,  
qu'il demandait son père. Celui-ci, comme on le pense bien, par-  
tit sans délai. Quel on juge quelle a dû être sa douleur ! Ar-  
rivé vers le soir près de la maison où loge son enfant, il le crut  
mort !... La maison était fermée comme d'usage lorsqu'une  
personne vient de rendre l'âme, et il n'y avait pas plus de mort  
qu'il n'y avait eu de duel !  
Nous nous serions abstenus de porter à la connaissance de  
nos concitoyens cette action aussi cruelle que honteuse, si elle  
ne renfermait implicitement l'avis de se tenir en garde contre  
de semblables tentatives d'assassinat moral.  
On remarque le fait suivant dans le Progrès du Pas-de-  
la-Chaux :  
Un banquier de notre ville, M. Jacques Leveux, accueillit  
un étranger en 1826, sur la recommandation d'une maison de  
Londres, le fils de la comtesse Berkeley et lui ouvrit un  
compte dont le noble gentleman profita pour mener joyeuse vie ;  
beaucoup de jours le débiteur fit, comme tant d'autres de ses com-  
patriotes, leva le pied en oubliant de solder ses comptes, et  
quand il fut en lieu de sûreté, il écrivit trop confiant M. Le-  
veux, auquel il devait 85,000 francs, pour le railler. Il y a de  
cela dix-huit ans. M. R. Berkeley est aujourd'hui membre  
du parlement, et un tribunal d'Angleterre, celui de Lewes, vient  
de le condamner à payer au banquier calaisien, dont il a pu se  
rire longtemps impunément, la somme de 6,640 liv. st. (166,000  
fr.) pour capital et intérêts.

## EXTERIEUR.

### PRUSSE.

BRUXELLES, 23 mars. Le traité conclu entre la Prusse et la Russie  
pour la communication à établir par la Vapeur entre St-Pé-  
tersbourg et Stettin, contient la clause que les grands steamers  
à vapeur pourront, au gré des gouvernemens respectifs, être  
armés en guerre. A cette clause on devine la voie naturelle et  
peut-être unique pour la Prusse, d'acquérir avec le temps une  
force maritime correspondant à ses besoins.  
Bien qu'une force respectable de bateaux à vapeur de guerre  
ne soit pas encore propre à protéger notre commerce universel,  
néanmoins elle peut couvrir nos ports dans la Baltique, entrete-  
nir des relations entre Stralsund et Pillau, d'une manière très-  
utile, et protéger notre marine marchande. D'un autre côté,  
les bateaux à vapeur de la société de Cologne rendraient comme  
canonniers d'éminens services, tant pour l'approvisionnement  
des forteresses, pour couvrir les ponts et autres passages, que  
pour observer les mouvemens de l'ennemi sur l'autre rive. La  
même chose serait applicable, mais sur une échelle moins gran-  
de et sans occasionner de trop grandes dépenses, en ce qui con-  
cerne l'Oder, la Vistule et l'Elbe.

### ANGLETERRE.

LONDRES, 3 avril. Dans une des dernières séances du parlement  
M. Beaumont a adressé quelques questions au comte  
de Derby sur l'état des relations commerciales de l'Angle-  
terre avec la Turquie, et demanda s'il n'est pas vrai que les  
négocians anglais aient à se plaindre d'un monopole quelcon-  
que en faveur de la Russie, par suite du traité de 1838.  
Le comte d'Aberdeen a répondu en ces termes :  
« Les avantages de la Turquie envers l'Angleterre qu'il dépend  
de faire, mais des puissances mêmes qui n'ont pas adhéré au  
traité. La France y a adhéré, l'Autriche l'a fait provisoirement,  
mais la Russie n'a pas jugé à propos d'adhérer.  
Avant le dernier traité entre la Russie et la Porte, toutes les  
nations payaient un droit de 3 p. c. pour l'importation et pour  
l'exportation. Sans doute cet arrangement était très-avantageux  
pour nous, mais la Russie, par la faculté de y accéder  
qu'elle nous a accordée. On doit se rappeler que par le premier ar-  
ticle du traité conclu entre la Russie et la Porte, les deux par-  
ties contractantes stipulent que nous aurons le droit d'être pla-

cés sur le même pied, si nous jugeons à propos de profiter de cet  
avantage. Ce n'est pas à l'Angleterre à intervenir entre ces deux  
puissances autrement que par des observations; ce n'est pas à  
nous à négocier avec la Russie sur ce point. Mais c'est à la Su-  
blime Porte à négocier avec cette puissance, pour obtenir des  
conditions semblables à celles qui existent dans le traité que  
nous avons conclu avec elle (la Russie.) Des instructions ont été  
adressées par le gouvernement russe à son ministre à Constani-  
nople pour qu'il accepte un traité de commerce établi sur les  
mêmes bases que celui qui existe entre la Grande-Bretagne et la  
Turquie. J'ai tout lieu de croire que ce fait sera réalisé.

Le noble lord peut être assuré que le gouvernement de la  
reine ne s'est point endormi sur cette question. Il est probable  
qu'avant peu l'Angleterre sera placée dans ses relations avec la  
Turquie sur le pied des nations les plus favorisées.

Lord Beaumont s'est déclaré satisfait et cet incident n'a pas  
eu d'autre suite.

— Les ministres anglais ont présenté au parlement un projet de  
bill tendant à étendre en Irlande les franchises électorales et  
faire disparaître les abus existans, par rapport à la formation des  
listes des électeurs. On sait que ces abus entraînaient considéra-  
blement l'exercice du droit d'élection. D'après le nouveau pro-  
jet, le nombre d'électeurs sera proportionnellement plus consi-  
dérable désormais en Irlande qu'il ne l'est en Angleterre et en  
Ecosse. Le nombre des électeurs actuels que l'on évalue à 76,000  
sera augmenté de 55,000.

La principale disposition du bill réduit le cens à 30 livres de  
rente (payée par le fermier ou le locataire d'une propriété  
foncière); cette disposition qui ne s'applique qu'aux comtés et  
non aux bourgs et villes, aura pour effet d'augmenter d'environ  
30,000 le nombre des électeurs en Irlande.

Le bill a été combattu par lord John Russell, par M. John  
O'Connell et par M. Hume, qui ne regardent ces dispositions  
pour l'extension de la franchise électorale que comme une mo-  
querie qui ne saurait avoir pour effet d'enlever aux grands pro-  
priétaires toute l'influence qu'ils exercent aujourd'hui dans les  
élections.

Sir Robert Peel a défendu le principe du bill et a engagé les  
honorables membres qui l'ont combattu tout d'abord à l'étudier  
avec soin avant de le juger trop hâtivement. La première lecture  
du bill a été autorisée.

C'est un premier pas de la part du gouvernement anglais, pour  
remplir la promesse faite au commencement de la session, de  
faire droit aux justes plaintes des Irlandais.

— Dans la même séance, lord Russell a demandé à sir Ro-  
bert Peel s'il est vrai que le ministère avait offert par trois fois la  
place de premier juge du conseil privé à un noble personnage  
(lord Brougham), s'il s'engageait à voter avec ses amis dans la  
chambre des lords, pour le bill sur la création de nouvelles pla-  
ces de membres du comité judiciaire du conseil privé, et que sur  
le refus du noble lord le bill eût été retiré.

Sir Robert Peel a répondu d'une manière évasive à cette in-  
terpellation; le fait est que lord Brougham a refusé le poste qui  
lui était offert, et que le bill a été retiré.

### PORTUGAL.

LISBONNE, le 27 mars. — Il y a cinquante-et-un jours que l'in-  
surrection militaire a éclaté, et malgré les assurances contrai-  
res de l'organe du gouvernement, il ne paraît pas qu'elle soit  
comprimée de sitôt. On a eu enfin quelques nouvelles des troupes  
qui sont devant Almeida. La grosse artillerie est à la Cravee  
devant cette place, et le bombardement doit commencer le 24  
ou le 25. Bien des gens persistent à croire que ce qui fait qu'on  
n'a pas attaqué plus tôt cette place canonisée et presque ouverte,  
occupée par un petit nombre d'hommes, c'est que le gou-  
vernement n'avait pas grande confiance dans la fidélité de ses  
troupes. Toutefois d'après des lettres particulière en date du 26,  
Almeida était toujours occupée par les insurgés.

Si l'on en croit le *Diario*, les rebelles seraient décimés par la  
désertion et dans un tel état de découragement et de démoralisa-  
tion que le bombardement devient une chose à peu près inu-  
tile; on n'aura pas besoin d'y recourir pour les soumettre. Quoi  
qu'il en soit, il est à désirer que d'une façon ou d'autre l'anxié-  
té publique cesse enfin, car dans l'incertitude où l'on est ici sur  
les événemens, les affaires sont dans une stagnation complète,  
les employés ne reçoivent pas leurs salaires, tout est paralysé,  
sauf les opérations des usuriers et des agitateurs qui font toujours  
leurs affaires dans les momens de crise comme celui où nous  
sommes.

### FRANCE.

PARIS, 4 avril. La proposition de M. Garnier-Pagès sur la  
conversion des rentes, a échoué dans la chambre des députés  
de France: une majorité de dix voix a refusé de la prendre en  
considération.

— On assure que M. l'évêque de Châlons vient d'écrire à M.  
le garde des sceaux, pour lui faire savoir que sa lettre à M. l'ab-  
bé Combalot n'était pas destinée à la publicité, et qu'il blâme  
sévèrement les personnes qui se servent de la voie des journaux  
pour alimenter les discussions qui existent entre le clergé et l'U-  
niversité.

Que la lettre de M. l'évêque de Châlons à M. l'abbé Com-  
balot ait été ou non destinée à la publication, elle n'en est pas  
moins une preuve incontestable du peu de respect du prélat  
pour l'arrêt de la cour d'assises.

— On colporte à Angers une pétition pour la liberté d'ensei-  
gnement. Le *Précurseur de l'Ouest* nous apprend qu'on a solli-  
cité, en très-grand nombre, des enfans de 14 à 15 ans d'accorder  
leurs signatures. Nous ayons appris sans étonnement ajoute le  
*Précurseur*, que les membres les plus influens de la société de  
Saint-Vincent de Phulise sont faits les colporteurs de cette pé-  
tition. Nous signalons ce fait aux membres de l'Université, profes-  
seurs au collège d'Angers, qui sont entrés dans cette asso-  
ciation.

— On lit dans un journal de matin :

M. le procureur-général près la Cour royale de Toulouse a  
donné l'ordre au procureur du roi de Foix (Arriège), de pour-  
suivre l'abbé Maurette, et de saisir sa brochure récemment pu-  
bliée: *Le Pape et l'Evangile, ou l'Incroyable des Adieux à Rome*. Cet  
ordre a reçu un commencement d'exécution. Le 26 mars, le pro-  
cureur du roi, escorté de la gendarmerie, s'est transporté dans  
le domicile de M. Bouvila, ministre du saint Evangile, à Foix, et  
a fait saisir 150 exemplaires de cette brochure.  
L'abbé Maurette était parti pour le Canada comme mission-  
naire protestant parmi les Français de cette colonie. Cette réso-

lution avait été prise avant qu'on pût se douter que sa brochure  
serait l'objet d'une poursuite judiciaire.

## BELGIQUE.

BRUXELLES, 4 avril. Aujourd'hui le sénat a repris la discussion  
du projet de loi sur le jury d'examen.

Après un débat qui a duré jusqu'à trois heures et demie, sans  
offrir rien de remarquable, l'amendement de M. de Haussy a  
été mis aux voix et rejeté par 24 voix contre 11. (1)

Voici les noms de ces derniers: MM. le comte de Lenesse, Hen-  
nequin, Dumon-Dumortier, Claes de Cock, baron de Macar,  
comte d'Andelot, baron de Stassart, de Haussy, baron de Potes-  
ta, vicomte Desmanet de Biesme et vicomte G. de Jonghe.

L'ensemble du projet a été ensuite adopté par 23 voix contre  
12. M. Malou s'étant joint aux 11 membres qui ont voté pour  
l'amendement de M. de Haussy.

On lit dans le *Messenger de Gand* :

Tous les journaux sont enfin d'accord pour crier à la comé-  
die; à la mystification, pour bafouer le système-mixte, la mo-  
dération enragée. Voilà ce qui s'appelle de la pénétration.  
Comme Orgon, nos candides libéraux ont enfin vu, de leurs  
yeux vu; mais il leur a fallu comme à l'épaisse dupe de Tartuffe,  
il leur a fallu la scène de la table pour les convaincre. Braves  
gens! une opération de la cataracte qui a duré trois années!

Cependant M. Nothomb n'a pas fait autre chose aujourd'hui  
que ce qu'il fait depuis qu'il est au ministère, comme nous  
n'avons cessé de le répéter: il a travaillé pour les catholiques  
en employant des paroles libérales. Il a servi les premiers et  
mystifié les seconds, et c'est seulement aujourd'hui que vous  
vous en apercevez. Encore une fois, vous aviez la fameuse  
cataracte.

Il est devenu évident pour les plus obtus que M. Nothomb a  
une politique toute d'une pièce; qu'il est intolérablement catho-  
lique. Cette discussion a prouvé matériellement que c'est là sa  
position ou mieux sa fatalité parlementaire.

Si M. Nothomb avait voulu poser une question de cabinet, il  
l'emportait dans les chambres, puisqu'il ne fallait qu'un dé-  
placement de sept voix de fonctionnaires pour changer la mi-  
norité en majorité. Mais il ne l'a pas voulu et il ne pouvait pas  
le vouloir, car le triomphe dans la chambre était neutralisé par  
un échec dans le sénat, il s'enrayait, et M. Nothomb ne veut pas  
comme le ministère Lebeau-Rogier faire de la politique entre  
deux hottes de foin.

Aussi quelle a été l'attitude des catholiques dans toute cette  
lutte? Le défi. Ils lui ont dit: appuyez-vous sur les libéraux,  
nous retirons notre seul ministre et tout le parti, et nous allons  
voir le beau rôle que vous jouerez dans le sénat; bien heureux  
encore si vous ne recevez pas comme vos devanciers son adresse  
dans le juste-milieu. Ainsi donc, même avec une majorité libé-  
rale dans la chambre, car elle existait en germe, M. Nothomb se  
trouvait dans une impasse.

Hors de l'église point de majorité dans les chambres, hors  
de là seulement une semi-majorité parlementaire, voilà la con-  
viction et la gouverne de M. Nothomb et il est dans le vrai. C'est  
pourquoi on fait même illusion aux libéraux quand on dit que  
M. Nothomb a un système de bascule. Un système de bascule lui  
est impossible puisque sa majorité est exclusive, qu'elle lui dé-  
fend de jamais porter à gauche son appoint de voix ministériel-  
les, injonction à laquelle il s'est conformé en refusant de faire  
d'un principe libéral une question de cabinet.

Ainsi M. Nothomb a parfaitement compris que le système de  
bascule lui est impossible; qu'en se portant à gauche dans l'une  
des chambres il n'a qu'une semi-majorité parlementaire, de là  
ses actes. Mais il se retrouve dans la seconde chambre devant  
une minorité presque numériquement égale à la majorité, riche  
en talens, en popularité et stylée au langage de l'opposition, de  
là ses momeries. Jusqu'ici il a joué la minorité avec ses pro-  
grammes et ses bouche-trous libéraux dans le ministère. Au-  
jourd'hui il vient de la jouer en faisant servir son initiative à  
à un projet libéral et son appoint ministériel à un vote catho-  
lique. Actes catholiques, momeries libérales: voilà tout l'homme  
depuis qu'il a été, tant qu'il sera ministre.

Comment les libéraux vont-ils se tirer de cette infériorité?  
Probablement comme toujours, avec de l'outrecuidance et de  
la duperie. En rejetant leur seul moyen d'équilibre parlemen-  
taire, la réforme électorale.

## VARIÉTÉS.

### LA CHASSE DANS LE NORD DE L'EUROPE.

(Suite. — Voir notre numéro d'hier.)

Le récit des prouesses de ce prince nous a fait un instant per-  
dre de vue les exploits de M. Lloyd; nous y revenons, mais par  
où commencer? Durant deux volumes entiers, ce ne sont que  
combats avec les ours et les loups; il faut à notre Anglais un gi-  
bier qui puisse le déchirer, l'écraser; il n'est jamais plus heu-  
reux que lorsqu'ils sent sur lui l'haleine brûlante, la bave ro-  
gie de sang d'un de ces animaux qu'il va chercher jusqu'en La-  
ponie, et lorsqu'il lui met, à bout portant, deux balles dans la  
tête. Il sait par expérience que c'est là la naissance de l'oreille  
qu'il faut viser. Il touche au comble de la félicité lorsque, at-  
taqué par les loups, ne pouvant leur ramplir le côté de plomb,  
car son fusil a fait long feu à cause de la neige qui tombe en  
abondance, n'ayant pas le temps de recharger son arme, il s'a-  
dresse à un arbre; ses adversaires s'élançant pour le saisir à la  
gorge; entre leurs dents si terriblement aiguës et son cou, il  
n'est plus qu'un intervalle que comblerait l'épaisseur d'une  
feuille de rose; d'un coup de crosse, descendant comme une  
massue de fer, il fait jaillir leur cervelle; elles s'éparpillent à tren-  
te pas de là sur le tronc des sapins.

Notez que ce sont des adversaires tout autrement redoutables  
que ne le pensent des chasseurs dont l'héroïsme se borne à fusiller  
un lièvre ou à poursuivre un lapin. Telle est la force des mâ-  
choirs dont la nature a gratifié le loup suédois que, s'il mord  
un peu vivement dans une barre de fer, la trace de ses dents y  
demeure empreinte. Telle est la vitalité que l'ours a reçue en  
partage que l'on en tue parfois dont la peau offre déjà plus de

(1) Voir cet amendement dans notre numéro d'hier.

tréte trous occasionnés par des coups de feu. On en a vu certains réussir à se sauver après avoir été criblés de balles; d'autres, telle est l'épaisseur de la fourrure dont est cuirassé ce quadrupède que le plomb de la carabine et le fer de l'épieu ne parviennent guère jusqu'à l'épiderme, à moins qu'on ne l'attaque en des endroits moins bien protégés.

Cependant il n'est pas moyen de poursuivre des ours et des loups trois cent soixante-cinq jours par an, et dix-huit heures par jour; restait donc quelques instans de libres; que faire alors? M. Lloyd donna à la chasse aux renards. A ce sujet il raconte un fait qui démontre que ces animaux possèdent, pour se communiquer leurs idées, des moyens qui ont échappé jusqu'ici aux naturalistes. Un paysan dont la basse-cour était souvent dévastée, avait creusé une fosse qu'il recouvrait de paille et sur laquelle il attachait une poule. La nuit venait; renards d'accourir, de tomber au piège; on les tuait sans peine. Un matin on eut la fantaisie de garder vivant un de ces captifs; pour aller le chercher, un homme descend dans la fosse au moyen d'une échelle; sa proie disparaît au moment où il va s'en saisir; le renard grimpe de son côté à l'échelle avec une légèreté qui devance le regard, gagna le pays comme par enchantement: il revint dans ses bois, il fit part sans doute de son aventure à tous ses amis et connaissances; la nouvelle vola de bouche en bouche et, depuis cette escapade, pas un renard, pas un seul, ne vint se faire prendre au piège si redouté à leur race tant qu'il ne s'en était évadé personne qui pût en divulguer les mystères.

Lorsque les circonstances le faisaient renoncer pour un instant à la chasse, lorsqu'il voulait se livrer à un repos absolu, M. Lloyd pêchait. La pêche à la ligne (*the angle*) est un art sérieusement cultivé en Angleterre; il existe des *angling-clubs* dont les membres comptent leurs jours par le nombre des poissons qui ont mordu à l'hameçon. Les rivières de la Grande-Bretagne offrent malheureusement moins d'habitans qu'autrefois; le cristal de leurs eaux est souillé par les nasses et une matière plus ou moins parfumée, qu'y jettent les usines, dont le nombre s'accroît sans cesse; on l'assujétit au service des fabriques; plus loin, les roues des hâteaux à vapeur le fouettent et le tourmentent sans relâche; les poissons s'inquiètent de tout ce mouvement; ils ne conçoivent rien à la loi du progrès, ils désertent des plages trop fréquentées, ils ne reparaissent plus.

Dans les solitudes de la Scandinavie, au milieu de ces lacs magnifiques, et que sillonne à peine, et de loin en loin, une embarcation, dans ces myriades de cours d'eau qui s'entrelacent, se croisent, se cherchent, se fuient, se rapprochent, s'éloignent, se joignent, se séparent et forment un réseau dont nulle carte ne saurait débrouiller l'inextricable dédale, les citoyens de l'élément liquide vivent en paix, ne se doutent de rien et présentent une proie assurée. Aussi voit-on des personnages appartenant à ce que l'Aristocratie a de plus fier, des hommes d'état qui ont tenu en leurs mains les destinées du monde, des propriétaires comptant leurs revenus par centaine de mille livres sterling, les voit-on quitter leurs hôtels de *West-End*, s'éloigner de leurs somptueuses maisons de campagne, aller passer quelques mois dans une chaumière délabrée de la Scandinavie, pour y pêcher le matin, à midi et le soir, pour y pêcher au flambeau, pour y pêcher, soit que la lune caresse de ses rayons la surface des eaux, soit que l'obscurité environne des ténèbres les plus épaisses. Parmi les anglais qui rencontra M. Lloyd, il indique sir Hyde Parker, le fils d'un des plus célèbres amiraux qui aient arboré le pavillon de Saint-Georges, et lord Castlereagh, l'héritier d'un ministre dont le nom rappelle d'impérissables souvenirs. L'un de ces passions innocentes dont les autres peuples ne comprennent pas encore tout le charme. Le pêcheur parisien ne s'éloigne pas du pont des Arts. Il faudrait avoir recours aux ressources qu'offre la science du calcul de l'infini pour évaluer approximativement le nombre de truites, de perches, de saumons, etc., que M. Lloyd retirera de leur humide séjour. Il eut la satisfaction d'assister plus d'une fois à un spectacle qui n'a pas été donné à tout le monde de voir, au combat d'un aigle et d'un bruchet.

Tels sont les exploits d'un gentleman dans ces vastes forêts qui s'étendent des monts de la Norvège, aux rives de la Baltique; mais l'arçon montré bravant des froids atroces, se soustrait à toutes les privations, afin d'avoir le plaisir de se mesurer avec les ours. Ces combats contre de gros quadrupèdes, presque fabuleux pour nous autres citadins passibles, ne rappellent-ils pas les histoires (nous ne dirons pas les contes), les légendes chevaleresques et héroïques de la Chimère, de l'Hippogriffe, de la Tarasque? Comprenez-vous bien ce besoin d'émotion qui oblige un homme, haut placé dans les cercles de l'aristocratie britannique, à quitter sa somptueuse habitation du *West-End*, à désertir son poste au parlement, à braver la malpropreté et le dénuement absolu des chaumières de ces pays tout aussi peu visités que l'Afrique centrale, afin d'aller sur les confins de la Laponie suivre à pas de loup les traces d'un ours. Je l'ai attendu la nuit et le jour; lorsque je le trouvais endormi, je lui criais: Hé! réveille-toi! réveille-toi! et lorsque il avait tiré sa tête de sa caverne, lorsqu'il m'avait fait voir ses griffes et ses dents, lorsque son œil plein de sang sortait de son orbite, lorsque sa rage n'avait plus de frein, alors j'attaquais mon ennemi à la face; tant pis pour moi si je l'avais manqué. Je ne me sentais pas d'aise quand je roulais avec lui sur la neige, lorsqu'il m'étranglait de ses pattes velues et surtout quand je sentais son genou se poser sur ma poitrine, au moment où il avait l'air de me dire: Demande-moi tout ce que tu voudras, mais pour la vie il n'y a pas moyen; je lui plantai dans la gorge quelque chose dont il ne soupçonnait pas l'existence, un excellent cric anglais venu de Java et qui avait fait ses preuves contre les tigres. Mon ours avalait cela comme une cuillerée de soupe; on voit la marque de ses dents sur la lame de mon cric. J'ai gagné à ce jeu plusieurs blessures, mais j'espère que ce ne sont pas les dernières; j'ai eu les deux oreilles gelées, mais je compte m'en guérir bien d'autres.

Ainsi parle, au près s'en fait, ce sportsman par sang; il affirme qu'il n'y a pas moyen de se croire malheureux tant que les forêts de la Scandinavie seront riches en ours venus au monde tout exprès pour être tués par des Anglais qui tuent, du même coup, un temps dont ils ne savent que faire. Mais il est assez, c'est trop parler des ours, qu'on s'en d'un autre quadrupède qui a bien, lui aussi, droit à quelques égards. Il y a peu de loups dans les districts où résident les ours; ils pullulent par les côtes occidentales de la Suède; ils sont pour la plupart vêtus de gris; quelques-uns sont habillés de noir. Entre eux et les chiens, il existe une animosité naturelle implacable;

on ne se rencontre pas sans en venir aux mains, c'est un duel à mort; chacun efface de son dictionnaire, le mot de quartier; le loup est-il vainqueur, il dévore son adversaire; a-t-il succombé, le chien ne lui fait pas l'honneur de le manger. Durant la journée, Lupus s'enferme chez lui; il n'est pas visible, il est d'une humeur de dogue; la nuit il se met en route; sauve qui peut, tout lui est bon, rat, lièvre, renard, blaireau, chevreuil, cerf; l'ours même n'est pas toujours à l'abri de ses attaques. Poussé à bout, il dévorera, fante de mieux, de la monnaie, du bois, des herbes, alimens bien fades, surtout quand on a tâté du bœuf, du mouton ou de l'homme. Prononcez devant un loup suédois le mot de chair humaine, aussitôt vous verrez l'eau, c'est-à-dire le sang lui venir à la bouche. Lorsqu'il est bien repu, il est aussi couard que l'un des ces hommes d'état qui président aux destinées de la Chine, par exemple, lorsqu'il faut affronter le déplaisir de l'Angleterre; il est surtout redoutable lorsqu'il est tombé beaucoup de neige, et les hurlemens que lui arrachent l'appétit, sont de nature à faire frissonner le plus intrépide des mortels. Telle est la force des muscles de son cou, qu'il est en état de saisir un mouton dans sa gueule et de l'emporter en courant avec une extrême rapidité, sans que sa victime touche le sol; si le loup vient à se barbouiller du sang de sa proie, ou s'il reçoit une blessure qui amène l'effusion de son propre sang il est mis en pièce par ces propres camarades; c'est chose fort étrange; l'aspect, la saveur de ce liquide rouge leur fait perdre la tête; ils ne se connaissent plus, ils seraient capables de se manger eux-mêmes.

La chair humaine, nous l'avons déjà dit, a pour eux un attrait tout particulier, et ils ne négligent aucune occasion de s'en procurer. Toute flatteuse pour notre orgueil que soit cette préférence, on leur en sait peu de gré. Dans l'hiver de 1839, dix-neuf personnes, dans une seule paroisse du district de Gêfle, sont tombées sous leurs dents. Ils poussent l'insolence jusqu'à entrer dans les maisons en plein jour. Lorsqu'un vide affreux règne dans leur estomac, ils sont pis que des tigres.

(La suite à un prochain numéro.)

Les expériences comparatives qui ont été faites par les médecins de tous les hôpitaux de Paris, et par les professeurs de la Faculté de médecine, ont constaté l'efficacité de la PATE PECTORALE DE NAFÉ D'ARABIE et sa supériorité manifeste sur toutes celles du même genre. — Dépôt de la PATÉ et du SIROP DE NAFÉ, chez M. W. C. van Dort, à La Haye.

**Théâtre-Royal-Français.**  
Mardi 9 avril. (Représentation N° 120.)  
POUR LA RÉOUVERTURE  
**LA REINE DE CHYPRE.**  
Vu la longueur du spectacle on commencera à SIX heures et demie.  
Lundi 29 avril. — Clôture de l'année théâtrale.

**THÉÂTRE-ROYAL-FRANÇAIS.**  
**GRAND CONCERT,**  
donné par M. COUVREAU, chef d'orchestre, avec le concours des principaux artistes du chant, de tout l'orchestre, et de Mrs. et Mmes. des chœurs, et dans lequel sera exécuté pour la 1<sup>re</sup> fois le  
**STABAT MATER DE ROSSINI.**  
A GRAND CHOEUR ET A GRAND ORCHESTRE.  
Le Mercredi 17 Avril 1844.

**PROGRAMME.**  
PREMIÈRE PARTIE.  
1. Ouverture de Guillaume Tell. ROSSINI.  
2. *Aminuit*, duop. de l'opéra Charles VI, chantés par M. Fleury. HALÉVY.  
3. Grand air de *La Gazza Ladra*, chanté par Mlle François. ROSSINI.  
4. Air varié sur les motifs d'Actéon, exécuté sur la flûte, par M. Guichard. TULOU.  
5. Grande scène de Bénédict, chantée par M. Allard. DONIZETTI.  
6. Grande scène de Freyschütz, chantée par Mlle Bouvard. WEBER.  
7. Fantaisie caprice, exécutée sur le Violon, par le bénéficiaire. COUVREAU.  
8. Grand duo de *Mazaniello*, chantés par MM. Allard et Lorenzo. CARAFFA.  
DEUXIÈME PARTIE.  
1. *Stabat Mater*: quatuor, chanté par Mmes Bouvard, Francis et M. Fleury, Douvry et Mrs. et Mmes. des chœurs.  
2. *Cujus Animam*: air, chanté par M. Fleury.  
3. *Quis est homo*: duo, chanté par Mmes Francis et Bouvard.  
4. *Pro Peccatis*: air, chanté par M. Douvry.  
5. *Eta mater*: récitatif, chanté par M. Douvry et Mrs. et Mmes. des chœurs.  
6. *Sancta mater*: quatuor, chanté par Mmes Bouvard, Francis et M. Fleury et Douvry. ROSSINI.  
7. *Fac ut Portem*: cavatine, chantée par Mlle Bouvard.  
8. *Inflamatus*: air, chanté par Mlle Francis et Mrs. et Mmes. des chœurs.  
9. *Quando Corpus*: quatuor, chanté par Mmes Bouvard, Francis et M. Fleury et Douvry.  
10. *Amen*: final, chanté par Mmes Bouvard, Francis, M. Fleury, Douvry et Mrs. et Mmes. des chœurs.  
On commencera à SEPT heures.

Le prix ordinaire des places du Théâtre-Français est maintenu: Stalles, 2 fr. 90 c. Premier rang, 2 fr. 60 c. Loges grillées 2 fr. Second rang, Amphithéâtre et Baignoires, 1 fr. 70 c. Parquet, 1 fr. 30 c. Troisième rang, 50 c.

**DENTS D'EMAIL DIAPHANE.**  
M. DENTZ Fils, Dentiste d'Amsterdam, 117, Reguliersgracht, compte être à La Haye, mardi prochain 9 de ce mois, de 11 à 4 heures, 2de *Wagenstraat*, section T. n° 18, où l'on pourra le consulter tant pour la Pose des Dents d'Email Diaphane, que pour le Plombage des Dents avec le Ciment-Anodin et autres opérations concernant son art. 6534

**MAGASIN D'ARTICLES DE NODS POUR MESSIEURS.**  
C. & M. MANUS Sœurs, *Korte Houtstraat*, N° 30, la première maison à droite, ont l'honneur d'annoncer qu'elles viennent de recevoir de nouveau de PARIS un assortiment choisi de tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant en écharpes et cravates de satin uni et de couleur, ainsi qu'en cachemire, un grand choix de foulards des Indes, de chemisettes, des mouchoirs de batiste avec bordures de différentes couleurs, robes de chambre, etc. Une grande partie de Gants de la fabrique de A. Privat, rue de la Paix, N° 18 à Paris, des cols de batiste et de toile, des bretelles, des bonnets grecs en velours et autres. Des broses à tous les usages ainsi que des savons et parfumeries et tous les autres articles nécessaires pour la toilette, ainsi que des caleçons de tribots, etc.  
On y trouve également un grand choix de meilleurs cigares. 6519.

**GANTS DE RIST.**  
Gantier de S. A. R. M. le Duc de Nemours  
L'attention du public est fixée vers la perfection portée à cette fabrication, la vogue obtenue tant à Paris qu'ailleurs, lui garantissent ici un accueil moins favorable; l'usage en fera le meilleur éloge.  
Dépôts: à Amsterdam, chez M. Van der Hulst.  
à La Haye, chez M. H. W. Teupken.

**GUILLET,**  
Dégraisseur de Paris,  
à l'honneur d'annoncer qu'il vient de fixer à La Haye, rue dite *Lange Terom*, n° 303. Il dégraisse les habits, redingotes; détache robes de soie, laine et nettoie pantalons et gilets. A partir du 15 mai il nettoiera au neuf, robes de mousseline de laine, schals, foulards et bas de soie. Il recommande à la bienveillance du Public. 6538.

**A VENDRE**  
une bonne Calèche de voyage, avec tous les accessoires, s'adresser chez Ritzenthaler, *Bleyenburg*. 6534

**AVIS.**  
Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'établir dans la rue dite *Eerste Wagenstraat*, N° 42, la troisième maison en venant de *Spuistraat*, un magasin richement assorti de tout ce qui est nécessaire à la toilette de Messieurs.  
**A prix fixe.**

**Écharpes, cravates et cols** en soie et de satin de Lyon; toiles de velours, de soie, de satin et de cachemire; foulards des Indes; toutes sortes de gants, chemisettes, bords et manchettes, toutes sortes de bretelles, camisoles et pantalons anglais élastiques; idem de laine d'agneau; chemises de flanelle, chaussons anglais élastiques et de laine d'agneau; robes de chambre en toutes sortes.  
Ensuite, parapluies de soie, cannes, cravaches, nécessaires, étuis, portefeuilles; étuis à cigares; tabatières parfumeries d'Angleterre et de France et une multitude d'autres articles.  
Tous les articles de son magasin, reçus des premières maisons d'Angleterre et de France, se distinguent autant par le travail élégant et plein de goût, que par la modicité des prix. Il prend la liberté de se recommander à la bienveillance de tous ceux qui voudraient l'honneur de leurs confiances.  
6536. H. J. ROBBERS.

**GENEESKUNDIG ETABLISSEMENT**  
VOOR  
**OOGZIEKEN,**  
te Maastricht.  
De ondergeteekende heeft in meerdere huizen de inringtonen gemaakt, de zieken voor kost en logement per dag betalen, als volgt:  
1ste Klasse. . . . . 1. 45. 4de Klasse. . . . . 0. 70.  
2de » . . . . . 1. 15. 5de » . . . . . 0. 60.  
3de » . . . . . 1. 00. 6de » . . . . . 0. 47.  
1. In de woning van den ondergeteekenden worden de drie eerste prijs betaald.  
2. De armen met het certificaat huns burgemeesters voorzien, bekomen geneeskundige behandeling gratis, maar er moet op het certificaat nadrukkelijk aangemerkt zijn, wie voor logement, kost en medikamenten borg blijft.  
3. De zieken worden door de zusters van liefde opgepasst.  
4. De raadplegingen zijn dagelijks van 9-1 uur, *Kleine Gracht n° 1688*. Men is verzocht tot voordeel voor de ongelukkigen de genoemde inringtonen bekend te maken.  
Elventich,  
Dr. M. J. A. de Meester.

**Cours des Fonds Publics.**  
*Bourse d'Amsterdam du 5 Avril.*

|                               | COURS    | OUVERT.  | PREMIER  |
|-------------------------------|----------|----------|----------|
|                               | 4 avril. | 5 avril. | 5 avril. |
| Dette active. . . . .         | 100 1/2  | 100 1/2  | 100 1/2  |
| Dito d'Indes . . . . .        | 60 1/2   | 60 1/2   | 61 1/2   |
| Syndicat . . . . .            | 100 1/2  | 100 1/2  | 100 1/2  |
| Dito . . . . .                | 97 1/2   | 97 1/2   | 98 1/2   |
| Société de Commerce           | 101 1/2  | 101 1/2  | 101 1/2  |
| Dito nouvelle                 | 97 1/2   | 97 1/2   | 98 1/2   |
| Emprunt de 1866               | 101 1/2  | 101 1/2  | 101 1/2  |
| Chemins de fer du Rhin        | 97 1/2   | 97 1/2   | 98 1/2   |
| Dito de Rotterdam             | 97 1/2   | 97 1/2   | 98 1/2   |
| Act. du lac de Harlem         | 106 1/2  | 106 1/2  | 106 1/2  |
| Oblig. Hope & C. 1798 & 1816  | 106 1/2  | 106 1/2  | 106 1/2  |
| Dito dito 1828 & 1829         | 106 1/2  | 106 1/2  | 106 1/2  |
| Inscript. au Grand Livre      | 74       | 74       | 74       |
| Certificats au dito           | 88 1/2   | 88 1/2   | 88 1/2   |
| Dito inscriptions 1831 & 1833 | 90 1/2   | 90 1/2   | 91 1/2   |
| Emprunt de 1840               | 90 1/2   | 90 1/2   | 90 1/2   |
| Id. chez Stieglitz et Comp.   | 7        | 7        | 7        |
| Passive                       | 22 1/2   | 22 1/2   | 22 1/2   |
| Dette différée à Paris        | 7        | 7        | 7        |
| Deffered.                     | 22 1/2   | 22 1/2   | 22 1/2   |
| Ardoins                       | 5        | 5        | 5        |
| Obligations Goll. & Comp.     | 5        | 5        | 5        |
| Dito métalliques              | 2        | 2        | 2        |
| Dito dito                     | 2        | 2        | 2        |
| Inscriptions au Grand Livre   | 3        | 3        | 3        |
| France . . . . .              | 82       | 82       | 82       |
| Pologne . . . . .             | 83       | 83       | 83       |
| Bresil . . . . .              | 81       | 81       | 81       |
| Id. Id. 1843                  | 47 1/2   | 47 1/2   | 47 1/2   |
| Portugal . . . . .            | 47 1/2   | 47 1/2   | 47 1/2   |

A l'ouverture de la bourse il paraissait que la réaction allait continuer nos fonds nationaux. Déjà des ventes en 2 p. c. se firent à 60. L'ordre s'est présenté des acheteurs qui ont amélioré leur cours et les intégrales ont été au-dessus de leur cote d'hier. Les fonds espagnols ont également éprouvé une amélioration.  
Les fonds russes se sont un peu relevés de leur dernière baisse. Les saicains (du Sud) et les Grecs, surtout les derniers étaient demandés en hausse.  
*Cours de l'argent*: prêt à garantie 3 1/2%; prolong. 4%; escompte 2%.  
Derniers prix à 5 heures: 2 1/2% 60; 1/2%; Holl. 5% 100; Société Commerce 148; 1/2%; Ardoins 22 1/2; Nouv. Holl. 3 p. c. 75; à 76.  
**Bourse d'Amsterdam du 5 Avril.**  
Métalliques, 5% ». — Naples, 5% ». — Ardoins, 5% 21 1/2.  
Dette différée ancien, 3 p. c. — Passive, 5% ». — Lots de Hesse, 68 1/2.  
après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 21 1/2. — Coupons, 100.  
**Bourse de Londres du 3 Avril.**  
3% Consol. 99 1/2. — 2 1/2% Holl., 60 1/2. — 5% 99 1/2. — 5% (Emp.) ». — Esp. 5% 27 1/2. — Id. 3% ». — Port. 5% 46 1/2. — Id. 5% ». — Russes, 117 1/2.  
**Bourse de Vienne du 30 Mars.**  
Métalliques, 5% 111. — Dito, 4% 106 1/2. — Dito, 3% 77 1/2.  
1844. — Actions de la Banque 1634.  
**LA HAYE**, chez Léopold Lubenberg, *Lange Nieuwe*  
Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schooneveld  
*Bourvestraat*; et à Rotterdam, chez S. van Reyk Sneek, *Hout*